

REFERENT HANDICAP : Anick Martin

Les missions du référent Handicap de l'APVAPA

Le référent Handicap

- Coordonne les supports de communication sur le thème. Dispose du Guide du Handicap et de la fiche pratique « Ressource handicap Formation » éditée par l'Agefiph.
- Tient à jour la liste des partenaires handicap élaborée par région où se déroulent les formations APVAPA
- Assure une veille sur la thématique.

- Est informé de l'inscription en formation d'éventuels participants en situation de handicap, reconnus ou non, ou d'une question posée sur le thème par un participant.
- Prend contact avec cette personne et met en route le protocole d'accueil prévu dans la Charte du Handicap APVAPA. Elle identifie avec elle les zones de risques dans son parcours de formation en vue de construire des solutions d'aménagement individualisées.

- Est informé de l'emploi d'un formateur-trice en situation de handicap.
- Assure le lien avec cette personne, pour tout ce qui concerne l'adaptation au poste, la recherche d'éventuelles aides, identifier les zones de risques en situation d'intervention/formation et construire des situations d'aménagement individualisées.

- Assure un compte-rendu sur son rôle au moins une fois par an au week-end Formateurs.

